



Quels sont mes droits sur la livraison d'un bien acheté lors d'un

Par **kevinc31**, le **25/03/2013** à **17:57**

Bonjour,

J'ai acheté 2 places pour un évènement sportif sur le site viagogo.fr, pour un montant total approchant les 400€.

Mon problème se situe sur le mode de livraison de ces 2 places, qui a changé sans mon autorisation depuis la conclusion de la vente.

Le mercredi 20 mars, je valide mon achat avec une livraison des places à mon domicile, en France. Le courriel de confirmation de la vente est très clair à ce sujet, il y a d'ailleurs eu des frais de livraison que j'ai eu à régler.

J'ai remarqué un changement sur mon compte sur ce site le lendemain, sur le mode de livraison. Il y est maintenant écrit "Hotel Drop Off in city of event".

Après avoir contacté leurs services, il semble que je sois obligé d'aller retirer les places sur le lieu de l'évènement (à Barcelone dans un hotel, moi j'habite à Toulouse).

Je trouve cela pas du tout normal sachant que j'ai choisi le lieu de livraison, à mon domicile, et que cela a été important dans ma décision d'achat. Et, comme je vais additionner travail+trajet dans la même journée le jour de l'évènement, je n'aurai pas le temps de faire un détour dans Barcelone pour récupérer les billets; je ne vais d'ailleurs pas faire un tel déplacement sans les billets en poche.

C'est le site qui s'occupe de la gestion des livraisons des biens entre les particuliers, ils le disent eux-même, mais le vendeur doit quand même remettre les biens achetés dans les mains d'un livreur diligenté par viagogo.

Je ne peux pas "casser" la vente pour récupérer mon argent malgré cela selon eux, c'est vrai qu'il stipule dans leurs conditions d'utilisation qu'on ne peut pas revenir en arrière, mais cette "livraison" change tout.

Que puis-je faire pour, soit les obliger à respecter le mode de livraison que j'ai choisi, soit annuler la transaction pour ce vice?

Merci d'avance.

Par **nohky**, le **26/03/2013 à 14:56**

bonjour

Oui, en changeant un élément clé du contrat (pour vous la livraison à domicile était importante), le vendeur vous autorise à rompre le contrat et à demander remboursement total.